MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Somme

Commune : FONTAINE-SUR-SOMME

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise de Vieulaines

Monument(s)

Appellation : Eglise de Vieulaines

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 27/12/1974

Étendue de la protection : Eglise de Vieulaines (cad. AI 89) : inscription par arrêté du 27 décembre 1974

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.